



COMMUNE DE DAMPIERRE-SUR-SALON

Conseil Municipal du Mardi 18 Février 2025

Liste des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit février à dix-huit heures trente, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de DAMPIERRE-SUR-SALON.

Date de la convocation : 11/02/2025

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	09
Nombre de pouvoirs	05

Président de séance : Régis VILLENEUVE, Maire.

Présents : Régis VILLENEUVE, Sophie BREVET, Jennifer VASSENET, Laëtitia PUZEL-GOISSET, Frédéric BLANDIN, Yves GENIN, Arlette FRANCHEQUIN, Thierry AUBRY, Aurélie KLEINE.

Absent(s) : Julien MARTIN (excusé), Angéline LAURENÇOT (excusée), Yannick GUICHARDAN (excusé), Pascale MONNIER (excusée), Antoine GENIN (excusé), Frédéric MAUCLAIR (excusé).

Pouvoir(s) : Julien MARTIN donne pouvoir à Sophie BREVET, Angéline LAURENÇOT donne pouvoir à Régis VILLENEUVE, Yannick GUICHARDAN donne pouvoir à Frédéric BLANDIN, Pascale MONNIER donne pouvoir à Arlette FRANCHEQUIN, Antoine GENIN donne pouvoir à Jennifer VASSENET.

Sophie BREVET a été nommée secrétaire de séance.

Délibérations votées par le conseil municipal :

Budget primitif 2025- budget principal	UNANIMITÉ
Budget primitif 2025- budget eau et assainissement	UNANIMITÉ
Budget primitif 2025- budget lotissement 3	UNANIMITÉ
Vote des taux des 4 taxes locales 2025	UNANIMITÉ
Sollicitation du FNADT et du FNFS 2025 pour « France Services »	UNANIMITÉ

Liste des délibérations affichées à la mairie et publiées sur le site internet de la commune de Dampierre-sur-Salon